



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 À 16 H 30  
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

**ORDRE DU JOUR**

**1. CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption des procès-verbaux.
  - i. Séance ordinaire du 5 octobre 2020.
- 1.3 Appuis financiers et demandes diverses.
  - i. Soutien financier - 10<sup>e</sup> anniversaire du Collectif Prism'Art.
- 1.4 Renouvellement du mandat d'un membre du conseil au comité de retraite des employés de la Ville de La Prairie.
- 1.5 Approbation du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021.
- 1.6 Proclamation de la journée nationale du don *Mardi je donne*.

**2. CONSULTATIONS PUBLIQUES**

**3. AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

- 3.1 Adoption du règlement numéro 1462-M relatif au stationnement de nuit en période hivernale.
- 3.2 Abandon des procédures relativement à l'adoption du règlement numéro 1250-43 amendant le règlement de zonage numéro 1250 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone H-323.
- 3.3 Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1463-M décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de La Prairie.

- 3.4 Avis de motion 2020-22 - Règlement numéro 1463-M décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de La Prairie.

**4. OCTROI DE CONTRATS**

- 4.1 Octroi d'un contrat pour des travaux de désamiantage et de décontamination fongique à la Maison-à-Tout-le-Monde.
- 4.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburants en vrac.

**5. COMMUNICATIONS**

**6. FINANCES ET SERVICES ADMINISTRATIFS**

- 6.1 Approbation d'une liste de comptes et salaires.
- 6.2 Dépôt des états semestriels en vertu de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.
- 6.3 Autorisation de transferts budgétaires.

**7. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

- 7.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Regroupement d'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21).
- 7.2 Mandat - Services juridiques - Défectuosité d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes.

**8. LOISIRS - CULTURE - BIBLIOTHÈQUE**

- 8.1 Autorisation de signature - Entente de développement culturel triennale 2021-2023 dans le cadre du programme d'aide aux initiatives de partenariat du ministère de la Culture et des Communications.

**9. RESSOURCES HUMAINES**

- 9.1 Mise à jour de l'organigramme général de la Ville.
- 9.2 Embauche d'un directeur général adjoint.

- 9.3 Nomination d'un directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- 9.4 Embauche au poste de directeur adjoint - travaux publics au Service des travaux publics et du génie.
- 9.5 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'un ingénieur en génie civil et chargé de projet au Service des travaux publics et du génie.
- 9.6 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'une agente administrative aux Services administratifs et financiers.
- 9.7 Démission au poste de coordonnateur aux activités de loisir au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- 9.8 Modification de la résolution numéro 2020-09-297 - Nomination d'un directeur général adjoint.

## **10. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

- 10.1 Contrat de location et de soutien du logiciel Radar incendie.

## **11. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

- 11.1 Demande du Club de motoneige du Centre de la Montérégie inc. relative à la conformité des traverses de routes municipales pour sentiers de motoneige pour la saison hivernale 2020-2021.

## **12. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 12.1 Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité consultatif d'urbanisme le 7 octobre 2020.
- 12.2 Dérogations mineures.
  - i. Dérogation mineure numéro 2020-062 relative à un agrandissement résidentiel au 150, boulevard de la Fourche - Lot 2 776 038 du cadastre du Québec.
  - ii. Dérogation mineure numéro 2020-065 relative à un agrandissement résidentiel au 230, rue du Monarque - Lot 5 613 017 du cadastre du Québec.
  - iii. Dérogation mineure numéro 2020-074 relative à un aménagement de terrain pour les immeubles situés aux 985 et 995, chemin de Saint-Jean - Lots 2 264 023 et 2 264 024 du cadastre du Québec.

- iv. Dérogation mineure numéro 2020-076 relative au nombre de cases de stationnement pour l'immeuble situé au 650, boulevard Taschereau (Les pâtisseries Benny) - Lots 1 916 100 et 1 916 101 du cadastre du Québec.
- v. Dérogation mineure numéro 2020-081 relative à l'implantation d'une nouvelle construction résidentielle aux 551 à 557, rue de la Levée - Lot 1 915 178 du cadastre du Québec.

12.3 PIIA.

- i. Approbation - Demandes de PIIA - Comité consultatif d'urbanisme - Séance du 7 octobre 2020.

12.4 Appui à la demande d'autorisation à la CPTAQ visant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour les lots 2 267 730 et 2 267 736 du cadastre du Québec (chemin Lafrenière).

13. **VARIA**

14. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

***En raison de la situation actuelle, vous êtes invité à poser vos questions aux élus municipaux. Que votre question porte sur un des points à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet d'ordre municipal, vous pouvez l'acheminer par écrit à [greffe@ville.laprairie.qc.ca](mailto:greffe@ville.laprairie.qc.ca)***

***Afin de conserver un climat respectueux, nous vous demandons de bien vouloir respecter certains critères lors de l'acheminement de vos questions. Nous ne conserverons que les questions ou commentaires qui sont exempts de :***

- ***propos injurieux, diffamatoires, harcelants, agressifs, racistes ou sexistes;***
- ***attaques personnelles, atteintes à la vie privée;***
- ***langage vulgaire, obscène et malveillant;***
- ***emploi abusif de la majuscule (équivalent aux cris);***
- ***promotion ou discrédit d'une entreprise, d'un produit, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités de la Ville de La Prairie.***